



Commune de Brû

Flash Info n°9

Côté finances :

Présentation brève et synthétique du compte administratif 2017

I. Eléments de contexte et priorités du budget

Le Budget 2017, élaboré **cependant sans aucune hausse des taux de fiscalité**, se caractérise par :

- une augmentation contenue des dépenses de fonctionnement avec une augmentation du chapitre services extérieurs, une très légère diminution des charges de personnel, un virement plus important à la section d'investissement et une stabilité globale des autres chapitres dont les subventions aux associations.

- une légère augmentation des recettes de fonctionnement avec des recettes de gestion des services stables, une légère augmentation des dotations de l'État faisant suite à une baisse importante en 2016, le maintien des taux de fiscalité communale et un excédent antérieur reporté plus important.

II. La section de fonctionnement

Elle nous permet d'assurer le quotidien et regroupe :

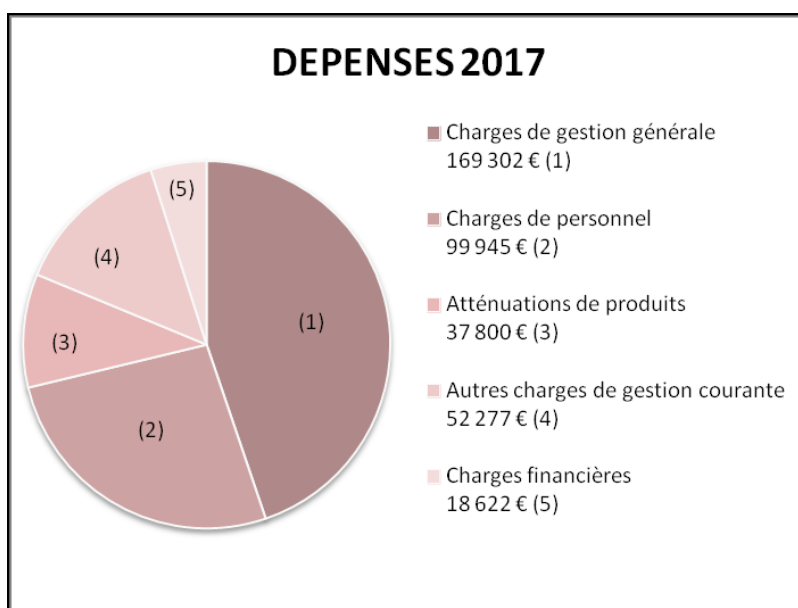
- en recettes, les sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, ainsi qu'aux revenus des immeubles communaux (loyers).

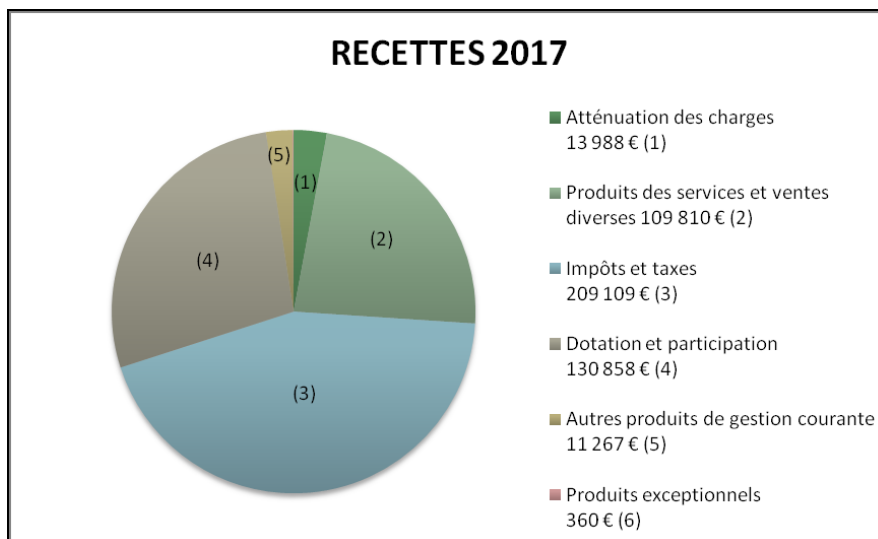
Ces recettes représentent 475 397.93 €.

- en dépenses, les salaires du personnel, l'entretien et les charges des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts à payer, les indemnités des élus.

Les dépenses de fonctionnement 2017 représentent 377 989,01 euros. L'augmentation des dépenses réelles a été contenue en 2017 : +4,43 % par rapport au montant réalisé en 2016 : elles passent de 361 952.58 euros à 377 989.01 euros.

Les salaires représentent 26.44% des dépenses de fonctionnement de la commune.





III. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Il est lié aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Les projets inscrits au budget de l'année 2017 sont les suivants :

Équipement informatique à l'école (5 000.00 €), achat d'une remorque (1 478.22 €), climatisation du secrétariat de mairie (2 210.57 €), chauffe-eau à l'école (922.80 €), réfection voirie communale (route d'Anglemont), frais d'études (2 252.40 €).

Présentation brève et synthétique du budget primitif 2018

I. Éléments de contexte et priorités du budget

Le Budget Primitif 2018 de la commune de Brû se caractérise par :

- une hausse des dépenses de fonctionnement avec une hausse des charges de gestion générale, une légère baisse des charges de personnel, une diminution du virement à la section d'investissement.
- des recettes de gestion des services marquées par des dotations de l'État équivalentes, les données réelles n'étant pas en notre possession lors du vote du budget, un excédent antérieur reporté plus important, le maintien des taux de fiscalité communale. Un programme d'investissement relativement important.

Le budget 2018 a été élaboré **cependant sans aucune hausse des taux de fiscalité.**

II. La section de fonctionnement

On constate une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement budgétisées en 2018 : +12,53 % par rapport au montant budgétisé en 2018, liée à l'inscription à l'article 61521 (entretien de terrains) d'une somme supplémentaire d'entretien de terrains (+ 68 809.00 €) pour équilibrer le budget en dépenses et recettes.

Elles passent de 535 581.00 euros à 602 729.00 euros.

On constate que les recettes de gestion des services diminuent légèrement (- 5.86 %) à cause d'une recette moindre prévisible sur les ventes de bois et aussi à cause de la fin des remboursements liés aux contrats aidés

(- 13 988.00 €).

Cependant, grâce à un report plus important de l'excédent antérieur, les prévisions budgétaires des recettes de l'exercice 2018 sont en hausse par rapport à 2017 (+ 41 448.00 €).

III. La section d'investissement

Le détail des dépenses d'investissement est le suivant :

- équipement informatique à l'école : 2 000 .00 €,
- réfection du plafond de la cuisine de la salle des fêtes et toiture : 12 000.00 €,
- installation d'une VMC dans un logement communal : 4 000.00 €,
- réparation d'un poteau incendie : 1 500.00 €,
- réfection des voies communales 103 et 103 bis (route d'Anglemont) : 208 309.00 €. Pour bénéficier d'un maximum de subventions du Conseil Départemental, à cause des plafonnements, cette opération sera budgétisée sur deux exercices. 3/5 de la dépense ont été inscrits en 2018.

Des restes à réaliser pour 8 876.00 € :

- solde des études pour la réfection de la voirie communale : 4 081.00 €
- solde des factures pour la réhabilitation des installations d'assainissement des bâtiments communaux : 4 795.00 €.

Des éléments détaillés sont mis en ligne sur le site internet de la commune sur www.mairie-bru.fr (en utilisant le moteur de recherche google).

Côté travaux : Réfection VC 103 et 103 bis

Après les études réalisées par l'Agence Technique Départementale, nous avons recruté le bureau Pro Concept pour nous accompagner en maîtrise d'œuvre.

Les préconisations techniques et par conséquent les coûts financiers ont été revus à la baisse mais restent néanmoins importants.

Sont prévus :

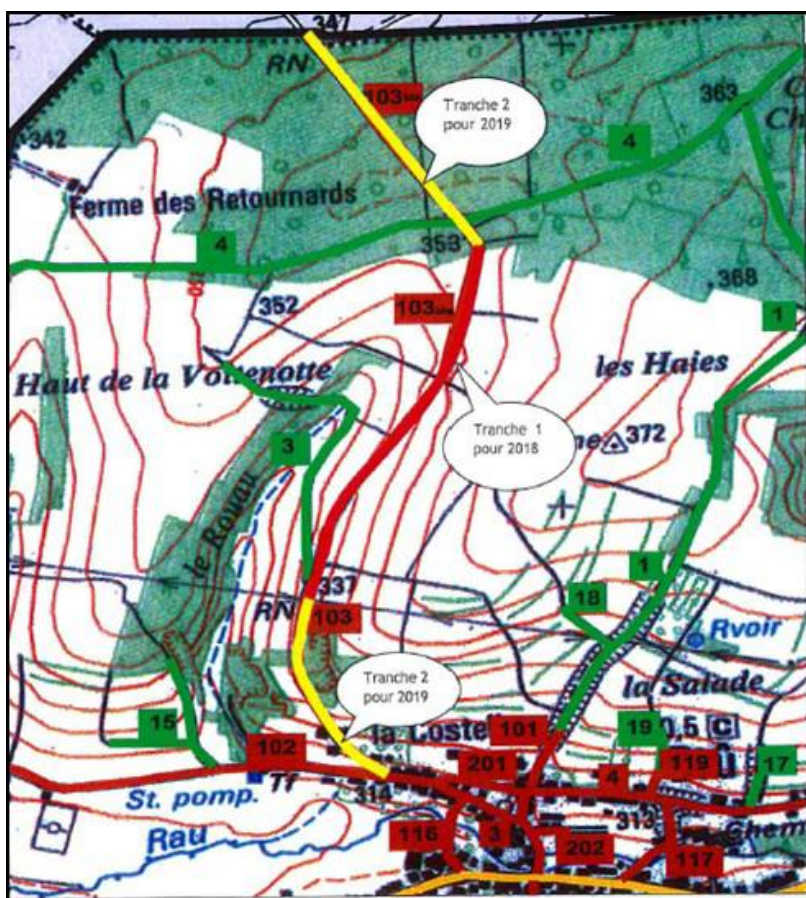
- le fraisage des enrobés existants et la remise en forme des matériaux avec compactage,
- la pose d'une bordure béton dans les courbes afin de ne pas créer de sur accotement d'usage,
- la réalisation d'une couche de forme de 15 cm, .

- la mise en place d'une couche d'accrochage,
- le renforcement de la chaussée en béton bitumineux,
- la réalisation d'accotements de 50 cm avec matériaux de calcaire.

Pour la partie située dans le village, l'enrobé existant sera fraisé mais enlevé à cause de la présence des trottoirs et un aménagement de sécurité sera réalisé afin de réduire la largeur de la voirie et de limiter la vitesse.

Le coût estimatif des travaux est de 245 408 € euros HT et la maîtrise d'œuvre s'élève à 10 199 €.

Ces travaux ont été validés par le conseil municipal, le 5 février 2018.



En ce qui concerne les subventions, le Conseil Départemental qui nous accompagne sur ce genre de projet plafonne ses subventions à 125 000 € de travaux HT. Afin de bénéficier d'un maximum de subventions, le projet est coupé en 2 tranches, comme le précise la carte ci jointe. Deux demandes de subvention ont été déposées :

- une subvention au titre de l'aide aux communes au taux de 20%,
- une subvention au titre des travaux divers d'intérêt local, mettant en avant l'importance de cette route sur le plan économique, pour la desserte de Fraispertuis.

Le département nous a accordé une subvention exceptionnelle au taux de 7.75% sur une dépense subventionnable de 128 995 €, arrondie à 10 000 €.

Un grand merci au Conseil Départemental qui est le seul à nous accompagner sur ce type de travaux.

Des demandes de subvention pour la seconde tranche seront déposées fin d'année 2018 si c'est possible ou sinon tout début 2019.

La consultation des entreprises se fera sur les 2 tranches et les travaux pourraient démarrer soit fin 2018 et se poursuivre début 2019, soit plus probablement pour ne déplacer l'entreprise attributaire qu'une seule fois et obtenir des meilleurs prix, en une seule fois début 2019.

Côté animations



Vendredi 29 juin, de 18h30 à 21h30, sur la place de Brû :
Vente de pizzas et tartes flambées à emporter ou à déguster sur place. Buvette. Organisée par l'association "Les enfants de Brûnoit" - Renseignements auprès d'Olivier BOURDON (07 88 28 33 69).



Pour sa 3ème édition, la commune organise une marche semi-nocturne
le samedi 30 juin 2018, à 19h, suivi d'un barbecue au stade de foot, pour ceux qui le souhaitent, sur réservation uniquement. Vos réservations sont à déposer en mairie.



Semaine fédérale du cyclotourisme

Chaque année au mois d'août, la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) organise la Semaine Fédérale Internationale du Cyclotourisme. Entre 10 000 et 18 000 amateurs de vélo se rassemblent alors dans une ville afin d'en découvrir les environs, sans esprit de compétition.

Le Centre des Congrès d'Epinal sera transformé pour l'occasion en Village Fédéral.

C'est de ce lieu que tous les départs des balades auront lieu ; des exposants, des points d'informations et des animations sont également prévus chaque jour et ouverts à tous.

Le **12 août**, les participants pourront découvrir le Pays des Abbayes et un nombre important de cyclistes devrait donc traverser notre village.

Et parce que la semaine fédérale est avant tout une fête, chacun pourra même laisser libre court à son imagination et décorer



Nouveauté sur les transports scolaires dès septembre 2018 :

Nouvelles modalités d'achat et de retrait des cartes de transport scolaire sur le réseau vosgien, se substituant à l'achat de vignettes auprès des Trésoreries.

possibilité de régler en ligne la carte de bus scolaire en se connectant sur le site :

simplicim-lorraine.eu/88

Pour les règlements par CB, chèque ou espèces : se rendre à l'Agence Territoriales de la Région Grand Est située 40 Quai des Bons enfants à Epinal (de 9h à 12h du lundi au vendredi)

Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie (accueil du public) :

mardi / mercredi / vendredi : 10h à 11h30

Pour les personnes actives, vous pouvez convenir d'un RDV avec la secrétaire ou le maire par téléphone ou par mail.

Téléphone : 03 29 65 06 44 Mail : mairie.bru@wanadoo.fr

Le site internet de la commune est mis à jour régulièrement (calendrier des locations de salles et stade, informations diverses.).

N'hésitez pas à le consulter à www.mairie-bru.fr en utilisant le moteur de recherche Google uniquement.